

26 janvier 2010

## RuraliTIC 2010 : vers un développement social, sociétal et territorial

**Riche ! C'est ainsi que l'on peut qualifier d'emblée le programme soumis à l'appréciation du comité de pilotage de RuraliTIC du 26 janvier dernier. Le comité scientifique de RuraliTIC avait proposé des pistes, les membres du comité, composé de représentants des territoires, d'associations et d'experts, étaient invités à faire des choix et des orientations.**

L'exercice était difficile tant les territoires numériques au cœur de la réforme territoriale embrassent tous les champs du possible.

Après un propos introductif de **Serge Pilicer**, président-fondateur de RuraliTIC, sur les grands sujets qui cadenceront les 2 journées de RuraliTIC les 30 et 31 août à Aurillac (développement économique territorial, développement durable, éducation, e-démocratie et réseaux sociaux), les discussions se sont tout de suite orientées non pas vers des questions techniques, mais sur des questions de fond, d'identification et d'identité. Deux interrogations ont rapidement émergé : la première autour des territoires, la seconde autour des citoyens.

### Quelles compétences pour quels territoires ?

Quel est le bon échelon territorial pour traiter de l'aménagement et du développement numérique des territoires ruraux ? Posée par **Sandrine Guirado** de l'ADCF, relayée par **Hervé Cassagne**, AMRF, la question visait à mettre en perspective l'échelon intercommunal.

Une vision que développe encore **Olivier Riffard** de l'ANEM. Quel sera demain le périmètre pertinent d'un territoire numérique au regard de la réforme des collectivités territoriales ? Alors que la loi sur la fracture numérique<sup>1</sup> vient préciser les choses, que les possibilités techniques existent pour amener le haut débit partout, que le télétravail progresse de manière satisfaisante et que les élus s'investissent dans des projets, qui détiendra demain les compétences ?

Une remarque sur laquelle pouvait rebondir **Yves Krattinger**, président de la Commission Aménagement du Territoire et NTIC de l'ADF, président du comité de programme de RuraliTIC : « *aujourd'hui, ce sont les territoires qui innovent. Mais il faut se poser la question de la capacité d'intervention demain, voire après-demain. Le secteur est en mouvement, l'exploration permanente, mais la rigidité des textes en préparation peut priver les élus de marges de manoeuvre.* » En clair, les élus doivent garder la main et porter les sujets pour que les territoires puissent agir.

### Remettre le citoyen au centre

Volontairement laissés de côté, les développements techniques du HD et du THD se sont effacés derrière le citoyen, repositionné au centre du système.

**Philippe Vacheyrou** (capucine.net) et **Virginie Trosset** (Caisse des dépôts) partagent la même préoccupation de la sécurité autour de l'identité numérique, avec des thématiques centrales comme l'e-santé ou l'e-éducation, l'accès aux services publics, la modernisation des services pour le public et la constitution de réseaux sociaux<sup>2</sup>.

La Caisse des dépôts va en effet répondre à une demande du ministère de l'Education nationale avec le dispositif Cyberbase-école : 400 lieux publics d'accès à Internet seront ouverts dans les écoles d'ici 5 ans. Le numérique a ici aussi l'intérêt de poser la question de la relation entre éducations et handicaps : permettre à tous les enfants de toutes les écoles l'accès aux cours et à l'informatique.

Une mise au point que **Patrick Pénicaud** et **Pierre Aussage**, Ecovortex, saisissent au vol : « *jusqu'à présent on a du mal à cerner la dimension du lien social. Internet doit être utilisé pour recréer le lien de proximité<sup>3</sup>. Et surtout de repenser l'intergénérationnel. Comment faire participer les enfants et les aînés dans une dynamique d'éducation ? Dans le développement durable, on trouve aussi la part sociale.* »

<sup>1</sup> Loi déposée par Xavier Pintat, sénateur de la Gironde, n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 parue au [JO n° 293 du 18 décembre 2009](#)

<sup>2</sup> Exemple du réseau des diabétiques dans le Limousin : DIAMIP, réseau diabète Midi-Pyrénées, <http://www.diamip.org/ps/>

<sup>3</sup> Conseil de lecture : 'La Tyrannie technologique, critique de la société numérique', éditions l'Echappée.

Développement durable, le mot est lâché : c'est peut-être sous cette bannière que devra se regrouper l'édition 2010 de RuralITIC. Avec ses trois composantes : sociale, environnementale, économique.

### **Les territoires tremplins de l'imaginaire**

Comment montrer l'attractivité et la compétitivité des territoires, comment le numérique peut-il être un facteur de cohésion, de création d'emploi, de dynamisme ? **Philippe Planterose**, AFTT, cite l'expérience du rapprochement de deux territoires, Drôme et Ardèche, pour couvrir les zones de semi-montagne en haut débit.

Mais c'est peut-être à travers l'exemple de la géographie que les territoires vont prendre une tout autre dimension numérique, grâce notamment à la 3D. Les opinions convergent vers ce point.

**André Brouchet**, Eco Business Angel cite l'exemple du design territorial en prenant appui sur les travaux de Strasbourg conseil liés à l'innovation, en collaboration avec un professeur d'université, Emmanuel Müller.

**Nathalie Dejour**, Afigeo, propose de montrer l'apport géographie et de la 3D, à la fois dans le contexte de la démographie locale, comme au travers de la vision de l'urbaniste. Une question de la réalité virtuelle augmentée appliquée à l'urbanisme que soutient à son tour **Philip Sion**, AITF.

« Exploration permanente » : en reprenant l'expression d'Yves Krattinger, il n'y a qu'un pas vers l'inventivité, la création et l'imagination que permet le développement numérique.

**Sylvie Dallet**, plate forme nationale 'créativité & territoires', a alors un joli mot de la fin : si les cultures différentes sont enrichissantes pour la communauté et les territoires, pourquoi ne pas mettre en place un atelier sur l'imaginaire des territoires au regard des migrations culturelles ?

### **Isabelle TOUCHARD**

Groupe Territorial

[isabelle.touchard@territorial.fr](mailto:isabelle.touchard@territorial.fr)

04 76 65 60 99